

# Le ministre de la Poste et des TIC appelle à « une culture nationale » en matière de cyber-sécurité



Le ministre de la Poste et des TIC appelle à « une culture nationale » en matière de cyber-sécurité

**Abidjan – Le ministre de la Poste et des Technologies de l’information et de la communication, Bruno Nabagné Koné, appelle au développement d’ »une culture nationale » autour de la question de la sécurisation des réseaux et services numériques qui, estime-t-il, est essentielle pour lutter efficacement contre la cybercriminalité en Côte d’Ivoire.**

Pour le ministre Nabagné Koné qui procédait lundi à l’ouverture d’un séminaire sur la cyber-sécurité organisé par l’Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d’Ivoire (ARTCI) autour du thème principal « Développement d’une stratégie nationale en matière de cyber sécurité », il s’agit notamment d’élever la question au rang de celles relevant de la sécurité nationale.

Le séminaire qui s’étendra sur deux jours se veut, selon le DG de l’ARTCI, Bilé Diéméléou, une lucarne d’échanges et de partage d’expériences afin de présenter les actions entreprises par sa structure dans l’accomplissement de sa mission visant à développer la cyber-sécurité.

La rencontre sera également l’occasion d’établir les bases du développement d’un partenariat public/privé fort en matière de cyber-sécurité avec la centaine de structures conviées, a-t-il ajouté.

Le ministre Nabagné Koné déplorait, à l’occasion, le fait que le traitement de la question de la sécurisation des réseaux et services numériques, « considérée comme la 5ème roue du carrosse dont on peut se passer », n’a pas toujours suivi le niveau d’évolution enregistré ces dernières années en Côte d’Ivoire en matière de TIC et même dans le monde.

C’est pourquoi, il appelle à une culture nationale en la matière et qui, selon lui, permettra de faire du souci de la sécurisation du cyber espace ivoirien une question de sécurité nationale.

Le ministre des TIC rappelait auparavant le danger que laisse planer la cybercriminalité sur le développement global de la Côte d’Ivoire, un phénomène qui, a-t-il précisé, va au-delà de la perception commune l’assimilant abusivement aux petites escroqueries commises au moyen des outils de moderne de communication.

La cybercriminalité est plutôt le fait pour une personne de s’introduire de façon malveillante dans des systèmes d’information, a-t-il fait comprendre, relevant que c’est cet aspect des choses qui rend le phénomène si préoccupant.

« Que des personnes entrent dans nos systèmes, c’est de cela que nous avons peur et c’est face à cela que nous devons prendre des mesures », a fait remarquer M. Nabagné Koné.

Il a notamment relevé le fait que le phénomène, s’il n’est pas efficacement combattu, pourrait consacrer un recul de l’usage des TICS qui partirait d’une méfiance légitime des populations vis-à-vis des solutions offertes.

« Sans confiance, la réaction des utilisateurs sera le rejet et c’est notre société qui recule », a laissé entendre le ministre.

« Les personnes malveillantes dans le cyberspace ou en ligne sont nombreuses, organisées et leurs motivations sont très diverses: politiques, criminelles, terroristes ou activistes. La cyber-sécurité doit faire partie intégrante du progrès technologique », a-t-il, pour ce faire, appelé.

[Après cette lecture, quel est votre avis ?](#)

[Cliquez et laissez-nous un commentaire.](#)

Source : <http://news.abidjan.net/h/526302.html>